

# Demande Programme Solution Partner de GS1 Switzerland

## Avantages offerts par le programme Solution Partner de GS1 Switzerland

- Logo Solution Partner désignant votre entreprise comme partenaire compétent de GS1 Switzerland
- Inscription sur la liste [www.gs1.ch/solutionpartner](http://www.gs1.ch/solutionpartner) en qualité de Solution Partner officiel de GS1 Switzerland avec logo de la société, profil succinct et coordonnées
- Participation gratuite aux événements Solution Partner de GS1 Switzerland
- Participation à prix réduit aux formations et événements de GS1 Switzerland
- News et réseau autour des standards et processus GS1
- Implication thématique au développement des standards

## Pour quels thèmes standards et/ou projets GS1 assurez-vous le support?\*

\* Obligatoire - plusieurs champs possibles

Thèmes standards	Processus, projets
Partage des données (EDI)	Category et Demand Management
Partage des données (EPC/RFID)	Lean & Green
Partage des données (EPCIS/fTRACE)	Retail Solutions
Saisie des données (Barcodes/Labeling)	Supply Chain Management
Données sources (GDSN/trustbox/SmartSearch)	Identification des produits
E-Invoice (EANCOM/GS1 XML/ZUGFeRD/swissDIGIN)	

Autres:

## À quelles branches s'appliquent vos services?\*

Biens de consommation/commerce de détail

Santé

Transport & logistique

Industries techniques

Autres:

**Données sur l'entreprise:**

\* Champ obligatoire

Raison sociale\*:

---

Rue, n°\*:

---

NPA, ville, pays\*:

---

Effectif:

---

Description succincte\* (max. 160 caractères):

---

Offre de services\* (max. 480 caractères):

---

Website\*:

---

**Adresse de contact:**

Interlocuteur\* (prénom, nom):

---

Rue, n°\*:

---

NPA, ville, pays\*:

---

E-mail\*:

---

téléphone\*:

---

Fonction\*:

---

N° de TVA.\*:

N° IDE\*:

---

**Adresse de facturation (si différente de l'adresse de contact):**

Interlocuteur\* (prénom, nom):

---

Rue, n°\*:

---

NPA, ville, pays\*:

---

E-mail\*:

---

**GS1 Switzerland**

Monbijoustrasse 68, 3007 Bern  
T +41 58 800 70 44 | E [solutionpartner@gs1.ch](mailto:solutionpartner@gs1.ch)  
[www.gs1.ch](http://www.gs1.ch)

**Connect With Us**



GS1 is a registered trademark of GS1 AISBL.  
All contents copyright © GS1 Switzerland 2023



# Conditions de participation au programme Solution Partner de GS1 Switzerland

## Préambule

GS1 Switzerland est une association inscrite au registre du commerce; son siège est établi à Berne (Registre du commerce du canton de Berne, UID CHE-112.294.866). GS1 Switzerland est membre de l'organisation internationale Global Standards 1 (GS1), domiciliée à Bruxelles. Les organes de la société sont:

- l'assemblée générale,
- le comité et
- la direction générale.

## Objectifs et missions

L'objectif prioritaire du Solution Partner de GS1 Switzerland est de mettre en œuvre les standards, processus recommandés et projets GS1, ainsi que leur diffusion conjointe sur le marché.

La Community ne constitue aucune société ni association. Sauf disposition contraire, en vertu du présent accord les participants n'établissent aucun rapport juridique entre eux, mais uniquement à titre individuel avec GS1 Switzerland.

GS1 Switzerland s'engage à entretenir une relation loyale et ouverte avec la Community. GS1 Switzerland ne privilégiera ni des Solutions Partners en particulier ni des groupes de Solution Partners.

## Conditions préalables à la participation

La condition préalable de base est l'adhésion à GS1 Switzerland avec ou sans utilisation du système.

Peuvent participer: les entreprises offrant des produits et services contribuant aux objectifs visés susmentionnés.

Les Solution Partners sont des entreprises ayant intégré les standards, recommandations et projets GS1 à leur propre gamme de services, en assurant le support, les mettant en œuvre sur le marché et contribuant à atteindre les objectifs visés ou complétant l'offre de GS1 Switzerland.

Sur sa demande, l'entreprise indique les secteurs de la gamme de GS1 Switzerland dont elle assure le support et s'engage à en apporter un justificatif sur demande. Des conditions supplémentaires peuvent être exigées pour accéder à certains projets.

La participation porte sur une année civile.

GS1 Switzerland décide à son entière discrétion de l'admission de la demande de participation. Une limitation du nombre de participants n'est pas prévue. Moyennant une exigence neutre, GS1 Switzerland présente des solutions à un maximum de Solution Partners, excluant ainsi explicitement l'exclusivité de certains partenaires.

## Droits des participants

Pendant le partenariat Solution Partner, les participants ont les droits suivants:

### Logo

- En tant que Solution Partner de GS1 Switzerland, les participants reçoivent un logo qu'ils peuvent utiliser sans le modifier
- Ce logo leur permet de communiquer leur participation au sein du cercle de Solution Partners, mais il ne doit en aucun cas donner l'impression d'une certification du participant par GS1 Switzerland.

### Plateforme Solution Partner

- Les participants se voient offrir la possibilité de placer une entrée de base sur [www.gs1.ch/solutionpartner](http://www.gs1.ch/solutionpartner), et sont représentés comme Solution Partners de GS1 Switzerland avec logo (au format vectorisé), profil succinct et coordonnées.

### Partage des connaissances

- Mises à jour régulières des modifications des standards et évolutions des organes
- Implication thématique active des participants dans des groupes de travail de GS1 Switzerland
- Invitation aux Solution Partner Events exclusifs, à savoir des rencontres en réseau sur les activités communes et une plateforme de mise à jour sur les dernières évolutions.

### Avantages

- 2 ateliers gratuits d'une demi-journée sur les connaissances de base GS1 et les thèmes stratégiques GS1 par branche
- 1 participation gratuite à la journée pratique des GS1 Excellence Days
- Une remise par année civile sur les prestations de sponsoring de CHF 1 000.-

### Projets communs

- Possibilité de participer à des projets pilotes pertinents
- Coopération aux initiatives de mise en œuvre de GS1 Switzerland.

La participation en tant que Solution Partner est une condition de base aux autres activités de partenariat.

## Obligations des participants

Tous les participants s'engagent à entretenir une relation loyale et ouverte entre eux et avec GS1 Switzerland.

Les participants s'engagent à participer de manière proactive à la mise en place du partenariat.

Les participants se déclarent disposés, vis-à-vis de GS1 Switzerland, à représenter soit les standards, les processus recommandés et/ou les projets de manière adéquate dans leurs produits, à encourager leur mise en œuvre sur le terrain et à accompagner activement le développement des standards en coopération avec GS1 Switzerland et d'autres partenaires pertinents du marché.

Le nom Solution Partner de GS1 Switzerland ne peut être utilisé que dans l'univers entrepreneurial du partici-

pant enregistré et uniquement en accord avec les présentes conditions de participation.

Toute utilisation frauduleuse du nom et/ou du logo peut entraîner l'exclusion ou la réclamation d'un dédommagement et la résiliation de la participation par GS1 Switzerland.

Toute utilisation frauduleuse des droits et obligations nés du partenariat Solution Partner (par ex. transmission de préfixes GCP, d'informations confidentielles, entre autres) peut entraîner l'exclusion ou la réclamation d'un dédommagement et la résiliation de la participation par GS1 Switzerland.

Les participants s'engagent, au moins tous les deux ans, à détacher une personne aux Solutions Partner Events de GS1 Switzerland afin de garantir une actualisation continue des connaissances.

En complément aux Solution Partner Events, les participants s'informent eux-mêmes sur les évolutions des standards GS1. Une participation proactive au développement des standards est recommandée et permet éventuellement d'assurer notre avance en termes de connaissances.

Chaque participant s'engage à verser à GS1 Switzerland la cotisation annuelle stipulée dans les conditions de participation. La cotisation annuelle est payable d'avance à réception de notre facture.

### **Publication de la participation**

Le participant accepte que le nom de son entreprise, les informations renseignées dans la demande et le logo soient publiés sur le réseau Lean & Green Coach/Solution Partner. Le participant peut demander à tout moment la modification des données publiées à GS1 Switzerland. Chaque participant répond de l'actualité de ses données.

### **Marketing et protection des données**

GS1 Switzerland a le droit de faire parvenir au participant des offres et informations régulières sur ses produits et services par e-mail, à son/ses adresse(s) de contact, dès lors que l'association a obtenu son/ses adresses e-mail dans le cadre de la demande Solution Partner et de la fourniture de produits et services. Ces offres servent à intégrer les standards GS1 aux processus de l'entreprise du participant, afin qu'il puisse profiter de toutes les possibilités et avantages offerts par les standards GS1. Le participant peut s'opposer à cette utilisation de son/ses adresse(s) de contact à tout moment en adressant un message à [info@gs1.ch](mailto:info@gs1.ch) ou en cliquant sur le lien prévu à cet effet dans la newsletter par e-mail, sans se voir pour cela facturer d'autres coûts que les coûts de communication. Des informations complémentaires sur la protection des données chez GS1 Switzerland sont publiées sur [www.gs1.ch/home/internal-resources/datenschutz](http://www.gs1.ch/home/internal-resources/datenschutz)

### **Exclusion de responsabilité**

La responsabilité de GS1 Switzerland se limite aux obligations contractuelles régies par les présentes conditions de participation. En tous les cas elle se limite aux dommages intentionnels ou par négligence grave, sachant que la responsabilité pour négligence légère est exclue. Dans la mesure autorisée par la loi, les dommages indirects et leurs conséquences, le manque à gagner, l'interruption de production ou d'utilisation, les surcoûts et les prétentions de tiers sont exclus.

### **Droit de participation**

Le droit de participation s'élève à CHF 2 500.- par an, TVA légale en sus. La facture correspondant à la première année de participation est émise et due avec la confirmation de la demande de participation. Lorsque la participation commence en cours d'année, la facturation s'effectue au prorata temporis. Dans les années suivantes, le droit de participation est payable d'avance à réception de la facture. Le délai de paiement est fixé à 30 jours.

### **Modification des conditions de participation**

#### **GS1 Switzerland**

Monbijoustrasse 68, 3007 Bern  
T +41 58 800 70 44 | E [solutionpartner@gs1.ch](mailto:solutionpartner@gs1.ch)  
[www.gs1.ch](http://www.gs1.ch)

#### **Connect With Us**



GS1 is a registered trademark of GS1 AISBL.  
All contents copyright © GS1 Switzerland 2023

GS1 Switzerland a le droit de modifier les conditions de participation à tout moment. Les modifications des conditions de participation adoptées par GS1 Switzerland doivent être communiquées à l'avance par e-mail aux participants. En payant leur droit de participation de l'année suivante, les participants acceptent les conditions de participation modifiées.

### **Résiliation de la participation**

Tout participant peut mettre fin à sa participation par écrit avec un préavis de trois mois fin d'année. Sa résiliation prend effet à la date du tampon dateur figurant sur le courrier reçu par GS1 Switzerland.

En mettant fin à sa participation, le participant s'engage à ne plus utiliser les droits octroyés par GS1 Switzerland sur la base des présentes conditions de participation, à savoir en particulier le nom et le logo de Solution Partner de GS1 Switzerland. S'il continue à les utiliser de manière frauduleuse, à savoir si l'ancien participant ignore les présentes dispositions, il répond de tous les préjudices causés à GS1 Switzerland, y compris ceux nés des recours intentés contre GS1 Switzerland. En outre, s'il continue à utiliser le logo après la résiliation le participant s'engage à verser une pénalité conventionnelle de CHF 10 000.-. Le paiement de cette pénalité conventionnelle ne libère pas le participant du respect de l'intégralité des présentes obligations.

Si GS1 Switzerland venait à mettre fin au partenariat Solution Partner, l'association en informerait les participants avec un préavis de six mois fin d'année civile (également valable juridiquement par e-mail).

La résiliation pour motif grave n'est pas affectée.

### **Droit applicable, lieu d'exécution et for juridique**

Tout participant peut mettre fin à sa participation par écrit avec un préavis de trois mois fin d'année. Sa résiliation prend effet à la date du tampon dateur figurant sur le courrier reçu par GS1 Switzerland.

### **Disposition finale**

Si l'une des conditions de participation devait être frappée de nullité ou d'inexécutabilité totale ou partielle, la validité des autres dispositions n'en sera pas affectée. Les parties s'engagent à remplacer la disposition nulle ou inexécutable par une disposition répondant au mieux à l'objet économique de la disposition non valide.

# Avenant aux Conditions de participation Lean & Green

## Introduction

GS1 Switzerland est le concédant de licence pour l'initiative Lean & Green Suisse. Après vérification concluante par GS1 Switzerland, les participants se voient décerner le «Lean & Green Award» et, après audit concluant conduit par un organe de certification mandaté séparément, le «Lean & Green Star».

L'initiative poursuit l'objectif de réduire d'au moins 20 pour cent, dans un maximum de cinq ans, les émissions de gaz à effet de serre dans les processus logistiques des entreprises participantes. Les objectifs et les mesures de réduction des émissions de CO2 sont documentés dans un plan d'action. Les modèles actuels permettant d'établir le plan d'action sont mis à disposition sur le site web de l'initiative sur [www.gs1.ch/leanandgreen](http://www.gs1.ch/leanandgreen).

## Vue d'ensemble des prestations supplémentaires

- Inscription sur la liste du réseau Lean & Green Coach/Solution Partner
- Utilisation du logo Lean & Green sur le plan national en association avec le suffixe «Coach»  
Cette utilisation ne doit en aucun cas donner l'impression que l'entreprise est un preneur de licence national ou un participant actif de l'initiative possédant son propre plan d'action
- Participation active pour 2 personnes au Lean & Green Community Event
- Plateforme de mise à jour et réseau
- Partage régulier avec les experts GS1

Les Coaches de GS1 Switzerland et les Solution Partners de Lean & Green Suisse aident les participants à l'initiative sur le plan national. Dans ce cas, les conditions suivantes s'appliquent:

## Lean & Green Coach

Pour l'établissement du plan d'action, l'entreprise participante (le «participant») peut faire la demande d'un «Coach», respectivement l'engager en toute autonomie sans impliquer GS1 Switzerland. Les Lean & Green Coaches sont autorisés, dans le cadre du programme Lean & Green, à agir en qualité de coach officiel et à aider les participants dans le cadre de la certification Lean & Green, en particulier dans la mise en place des systèmes de mesure et de calcul du CO2, dans l'identification des mesures de réduction appropriées ou dans l'établissement d'un plan d'action.

## Conditions préalables à l'activité de Coach

- Connaître le contenu des critères établis par GS1 Switzerland pour un plan d'action Lean & Green et les processus Lean & Green
- Si nécessaire, participation active aux Lean & Green Switzerland Events pour le partage d'informations entre les Coaches, Solution Partner et participants
- Expertise et savoir-faire approfondis de plus de 3 ans dans le secteur du conseil sur la durabilité dans la logistique, moyennant justificatifs présentés à GS1 Switzerland. L'expertise acquise par les participants à Lean & Green est un justificatif suffisant dans ce cadre.

## Lean & Green Tools

Pour mettre en œuvre les mesures du plan d'action, les participants peuvent faire la demande d'un Lean & Green Solution Partner, respectivement l'engager en toute autonomie sans impliquer GS1 Switzerland. Les prestataires Lean & Green Tools sont autorisés, dans le cadre du programme Lean & Green, à aider à la certification Lean & Green, en particulier dans la mise en œuvre des mesures appropriées de réduction du CO2.

## Conditions préalables à l'activité de prestataire Tools

À travers son produit, le prestataire encourage la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans la logistique des transports et/ou le stockage. Ce produit peut être, par ex., toute approche contribuant à réduire la consommation de carburant des véhicules, le nombre de trajets ou les kilométrages parcourus.

## Justificatifs et critères d'admission d'un prestataire Lean & Green Tools

Un outil Lean & Green doit contribuer, preuves à l'appui, à la réduction des gaz à effet de serre. Le prestataire doit être en mesure de prouver à ses entreprises clientes les réductions d'émissions réalisées à l'aide de son outil. Le calcul et les valeurs de base admises à cet effet doivent être communiqués à GS1 Switzerland. Dans sa demande, le Solution Partner doit présenter comme justificatif la mise en œuvre de deux projets clients. GS1 Switzerland a le droit de s'adresser aux clients de références mentionnés et de consulter leur expérience.

L'utilisation de l'outil est convenue entre le participant Lean & Green et le Lean & Green Solution Partner indépendamment de GS1 Switzerland.